



# BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°457 MARS 2025

LE PETIT CHALLAISIEU



Nettes rouges, buse variable, gros-bec casse-noyau. Photos prises par Jean-Luc Altherr

## Actualité de mars:

Dimanche 2 : AAP, 12h00 BOTATO, salle Jean-Antoine Lépine

Mardi 11 : La coopérative scolaire, 16h30 carnaval, salle Jean-Antoine Lépine

Samedi 15 : La Chasse, dès 8h30/9h00 journée « J'aime la nature propre »,  
parking de la salle Jean-Antoine Lépine

Week-end du 22-23 : les Ornithos de Challex, exposition photos,  
salle Jean-Antoine Lépine

Vendredi 28 : Poivre et Sel, 20h00 concert BRASSENS, salle Saint Maurice

# Vie pratique

## Mairie de Challex

216, rue de la Mairie  
04 50 56 30 10 ~ [challex@challex.fr](mailto:challex@challex.fr)



## Horaires d'ouverture

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

## Agence postale à la Mairie



## Horaires d'ouverture

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

## Planning des messes de mars

samedi 1	Thoiry	18h00
dimanche 2	Challex	10h00
mercredi 5	Thoiry	18h30
samedi 8	Thoiry	18h00
dimanche 9	Collonges	10h00
samedi 15	Thoiry	18h00
dimanche 16	Péron	10h00
samedi 22	St Jean de Gonville	18h00
dimanche 23	Farges	10h00
samedi 29	Thoiry	18h00
dimanche 30	St Jean de Gonville	10h00

## Cultes de mars

dimanche 2	Divonne	10h00
dimanche 9	Echenevex	10h00
dimanche 16	Divonne	10h00
dimanche 23	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 30	Ferney-Voltaire	15h00

# Agenda challaisien 2025

## Mars

samedi 1	Les Bourrus	dès 10h00	Mucelle	Vente de boudin
dimanche 2	AAP	12h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Botato
mardi 11	Poivre et Sel	11h00	Salle Saint Maurice	Rencontre et repas
mardi 11	La Coopérative Scolaire	16h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Carnaval
samedi 15	La Chasse	8h30/9h00	Parking de la salle Jean-Antoine Lépine	Journée "J'aime la nature propre" 2025
jeudi 20	Les Ornithos de Challex	20h00	Maison des Sociétés	Assemblée Générale
vendredi 21	La Grappe	20h00	Maison des Sociétés	Assemblée Générale
samedi 22	Les Ornithos de Challex	11h00/20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Exposition photos
dimanche 23		10h00/17h00		
vendredi 28	Poivre et Sel	20h00	Maison des Sociétés	Concert BRASSENS
samedi 29	USC	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée dansante
dimanche 30	2h00, il sera 3h00			Changement d'heure

## Avril

jeudi 3	La Pétanque		Boulodrome	Ouverture
samedi 5	Les Petites Scènes	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Théâtre des jeunes
dimanche 6	Les Petites Scènes	15h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Théâtre des jeunes
dimanche 13	Lyres St Genis et Challex	17h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert

 Pavoisement : mercredi 19 mars, souvenir et recueillement, guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc

# Mot du maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,



Cette fois le compte à rebours est lancé, non seulement pour appréhender l'arrivée du printemps, mais également pour la course aux élections. Après une dissolution, un bal incessant de changements de gouvernement, les communes vont retourner aux urnes en mars 2026.



En effet, c'est officiel, à moins d'un nouveau rebondissement, il nous reste tout juste un an pour essayer de finaliser les projets engagés.

Durant notre mini-mandat, le temps n'a pas toujours été notre allié, à la fois tout est passé si vite et paradoxalement tellement lentement avec le traitement de tâches chronophages qui nous a occupés durant une grande partie de notre temps.

Plusieurs gros chantiers sont encore à venir nécessitant des heures de rencontres, de discussions, de sollicitations ; mais restez persuadés que nous faisons de notre mieux pour vous servir même si certains ont le sentiment qu'ils feraient mieux que nous s'ils étaient à notre place ...

Lors de mon allocution des vœux, je vous annonçais la mise en route de la révision du PLUih par l'Agglo, à compter du 20 janvier 2025. Aussi, afin que vos dossiers en souffrance ne soient pas oubliés, je vous encourage vivement à écrire au service urbanisme de l'Agglo, pour vous rappeler à leur bon souvenir, sans omettre d'adresser une copie à la Mairie.

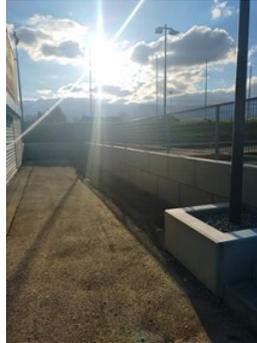
Sinon, petite rétrospective sur les derniers événements qui nous ont divertis :

Cette année La Grappe a su conjuguer sarcasme et mise en scène dans sa revue, mais sans démesure, elle nous a épargné la suspension d'un bateau pirate au dessus de nos têtes, de toute façon la charpente n'aurait pas tenu ! Le radeau de fortune à la dérive était suffisant pour faire rire les convives.

La Société de Chasse a rencontré un franc succès avec son concours de belote qui a été remporté par la doublette de marque composée de Popol Picci & Roger Hofer, certaines mauvaises langues pourraient dire qu'il y eu magouille. Je leur répondrai que non, c'est juste grâce à un facteur chance et beaucoup de talent ! Mais je ne suis pas vraiment impartiale...

Vous avez peut-être eu l'occasion de vous trémousser sur des accords de Zumba, pour la bonne cause, merci aux professeures pour leur patience, leur bonne humeur et à

l'AGC pour l'initiative ! Durant ce week-end-là, la musique était mise à l'honneur avec le Blind test proposé par le Sou des écoles et ce n'est pas grave si vous n'avez pas gagné, vous avez certainement passé un bon moment...



Le temps de faire son cirque dans notre joli village, un chapiteau a été érigé sur le parking de la salle J-A Lépine, produisant un spectacle qui a ravi petits et grands.

Eh oui, ce n'est pas un mirage, le mur de soutènement de la pétanque a enfin été édifié, en attendant des aménagements futurs dans l'espace Sanfély. Même si des jeunes, avides de sensations fortes, ont déjà essayé de le détériorer. Dès la réouverture de la saison, le coin buvette pourra accueillir boulistes et badauds en toute sécurité.

Afin d'attaquer mars du bon pied : passage obligé par la case Mucelle pour « la journée Boudin » en dégustant une raclette ou une crêpe.

Puis repas Botato, en compagnie de l'Association d'Animation Paroissiale qui nous a encore régales en perpétuant sa traditionnelle rencontre avec ce mets local très apprécié.



Sans transition, alors que je m'apprêtais à clôturer ce mot, le gang des panneaux a encore sévi probablement, « un petit stimuli » pour briser le cercle vicieux de l'ennui de leur vie d'enfant trop bien-né...

Enfin, le mois de mars sera encore riche en manifestations, n'oubliez pas d'en consulter la liste sur l'application Panneau Pocket et n'hésitez plus, sortez, bougez, participez, c'est vous les acteurs du « bien vivre ensemble à Challex », alors à très vite !



Hofer Favre Aline

## RESUME DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

**Présents** : Aline HOFER FAVRE - Michel PETER Patricia ALTHERR - Brigitte FLEURY - Yoann FURNON - Françoise SUDAN - Martial MEDA - Sandrine SHAW - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Nolwenn SUDAN - Jocelyne BLAZER

**Absents ayant donné procuration** : Jean-Pierre SZWED (procuration à Aline HOFER FAVRE)

**Absents** : Corentin RINALDI - Cédric HERNALSTEENS - Marie-Julie SENEZE - Nicolas JAN - Xavier MAIRE- Cyrielle CHAMOT

### Délibération n°73-2024 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Patricia ALTHERR se propose, sa candidature qui est approuvée à l'unanimité.

### Délibération n° 74-2024 - Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur

Madame le Maire rappelle que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la collectivité pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation.

Madame le Maire précise également que le versement d'une gratification minimale à un stagiaire de l'enseignement supérieur est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou non.

Le stagiaire actuel est très actif, une rémunération est méritée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide moins une abstention :

- d'instituer le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité selon les conditions prévues ci-dessus.
- d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions à intervenir.

### Délibération 75-2024 - Etat d'assiette des coupes de bois en forêt communale de Challex

Madame le Maire donne lecture à l'Assemblée de la lettre du directeur de l'agence Ain Loire Rhône de l'Office National des Forêts, relative à la proposition d'inscription des coupes pour l'exercice 2025 dans les forêts relevant du régime forestier de la commune de Challex.

Elle précise que dans le cadre de la gestion des forêts des communes relevant du régime forestier, l'Office National des Forêts (ONF) propose des coupes à désigner dans l'année, soit l'état d'assiette.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve à l'unanimité, l'état d'assiette de la coupe 2025
- pour la coupe inscrite, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de Commercialisation.
- donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.
- autorise Madame le Maire à signer tout document concernant l'état d'assiette.

### Délibération n° 76-2024 - Offre commerciale Pro-Audit – Parc informatique et téléphonie

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée les nombreux problèmes techniques rencontrés au sein des infrastructures informatiques et téléphoniques de la Commune.

Les ordinateurs actuellement en service sont vétustes. Après une première présentation auprès de la mairie, les co-fondateurs de Pro-Audit ont présenté leur offre aux Conseillers municipaux le 28 novembre dernier, avant la séance du Conseil dans le cadre d'une démarche visant à moderniser et optimiser les services numériques et téléphoniques de la Commune.

Le coût trimestriel proposé est de 2 785,22 € HT, contre 3 306,27 € HT facturés actuellement par notre prestataire informatique NBN, soit une économie de 521,05 € HT par trimestre. Ils proposent également de prendre en charge le coût qui nous sera facturé par NBN et Alliance réseau, prestataire téléphonie actuel pour un montant de 14 387,42 € HT.

Après avoir examiné les besoins urgents et entendu la présentation de Pro-Audit le 28 novembre 2024, après délibération, le Conseil municipal moins une abstention :

1. autorise Madame le Maire à engager des discussions plus approfondies avec Pro-Audit afin de définir les modalités de collaboration.
2. autorise Madame le Maire à revoir tout le parc informatique et la téléphonie en collaboration avec Pro-Audit.
3. accepte le coût trimestriel d'un montant de 2 785,22 € HT pour gestion de la téléphonie mobile, téléphonie fixe, solutions informatiques et maintenance complète du parc.
4. accepte la prise en charge financière par Pro-Audit des contrats en cours avec NBN et Alliance Réseau.
5. autorise Madame le Maire à signer le contrat et tous les actes y afférents.

## **Délibération n° 77-2024 - Modification des règlements intérieurs et conventions des salles communales**

Considérant la nécessité d'adapter les règlements intérieurs et les conventions liées à la mise à disposition des salles communales aux nouvelles modalités de paiement (signature sur autorisation de prélèvement) et à l'engagement du respect des consignes de sécurité, l'Assemblée est appelée à délibérer.

La municipalité ne peut plus accepter de chèques de caution. Obligation des associations d'avoir en leur sein une ou plusieurs personnes référentes pour la sécurité. En effet, l'organisateur s'engagera à désigner une personne référente durant toute l'occupation de la salle, formée à la sécurité incendie et acceptant cette charge. Elle devra être présente pendant tout l'événement et devra être formée sur les conduites à tenir en cas d'incendie et être entraînée à la manœuvre des moyens de secours et devra être joignable par téléphone pendant toute la durée de l'occupation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la mise à jour des nouveaux règlements intérieurs et des nouvelles conventions des salles communales, applicables au 1er janvier 2025, conformément aux documents présentés.

- demande que les règlements intérieurs actualisés soient systématiquement diffusés à l'ensemble des utilisateurs lors de chaque réservation et affichés à l'intérieur des salles communales afin d'assurer leur consultation.

- autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en application de cette décision.

## **Délibération n° 78-2024 - Changement de délégué de la commune à la commission intercommunale « Finances »**

Madame le Maire rappelle que, par délibération du 24/09/2020, le Conseil communautaire de Pays de Gex Agglo a approuvé la création de 7 commissions communautaires, et fixé le nombre de membres aux commissions à 1 représentant par commune.

Michel Peter souhaite se démettre de la fonction « finance », et que soit désigné(e) un(e) autre élu(e).

Considérant que seule Brigitte FLEURY se porte candidate, le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- désigne Brigitte FLEURY comme représentante à la commission intercommunale « Finances »

- annule la délibération n° 34-2023 du 20 avril 2023 désignant les délégués aux commissions Intercommunales

fixe la nouvelle liste des représentants comme suit :

- Commission Finances : Brigitte FLEURY

- Commission Economie, Tourisme, Innovation : Nolwenn SUDAN

- Commission Aménagement :

- Cédric HERNALSTEENS

- Déplacements : Jocelyne BLAZER

- Commission Cadre de vie : Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

### **Rapport des commissions :**

**CCAS :** La distribution des colis des aînés s'effectue sans problème grâce à l'implication des membres du CCAS secondés par J-P SZWED.

### **Urbanisme :**

Rencontre avec un pétitionnaire du lotissement des Coteaux de Challex sous l'église, car sa maison est construite sur des canalisations de la commune. Il y a un droit de tréfonds.

Diverses demandes de poses de panneaux photovoltaïques et piscines.

### **Agglomération**

Visite de la Maison des entreprises à Saint-Genis-Pouilly complètement en autosuffisance.

Concernant la gestion des eaux pluviales, une réunion s'est tenue avec le Pays de Gex agglo en collaboration avec Suez à propos du schéma directeur de 2007 recensant les actions menées depuis. Il a été constaté que parmi la liste présentée, peu d'actions ont été réalisées. Travaux sur la rue des Prairies dès janvier 2025 pour une durée de 5 mois.

### **Personnel**

La municipalité est à la recherche d'une ATSEM pour début janvier 2025 et d'un agent d'accueil, l'agent d'accueil en poste aujourd'hui ayant candidaté sur le poste d'agent comptable.

### **Bâtiments**

L'onduleur et les panneaux photovoltaïques sur la Halle ont été changés.

La mise en conformité du paratonnerre de l'Eglise a été reportée.

La peinture des vestiaires de la salle Jean-Antoine Lépine a été refaite.

### **Divers**

Les créations éventuelles des pistes cyclables seraient à notre charge.

La Mairie a envoyé des courriers, dès juillet dernier, demandant la taille de haies qui dépassent dangereusement sur le domaine public.

23 décembre 2024 : défilé des agriculteurs sur leurs tracteurs.

Nouvelle tentative de vol dans le garage des agents techniques à 1h37 qui a échoué, l'alarme a fonctionné.

Une réunion d'informations concernant les sondages du projet du Futur Collisionneur Circulaire (FCC) été organisée par le CERN le 10 décembre 2024 à 18h30, suivie à 20h par une autre séance d'informations organisée par l'association Pacte pour la Transition – Challex.

Contrôle de l'APAVE des aires de jeux de l'espace scolaire, bibliothèque et du stade le 18/12/2024.  
Une balançoire a été vandalisée.

## Evènements

Jocelyne BLAZER BELTRAN nous énumère les nombreuses manifestations du mois de décembre, annoncées d'ailleurs dans le Petit Challaisien, dont les Fenêtres de l'avent.

L'inter-société souhaite acheter une nouvelle chambre froide

## Pays de Gex Agglo

Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA gère le recensement des entreprises siégeant à Challex, sachant qu'il est nécessaire de dissocier les entreprises des associations. Une fois la liste faite, elle sera diffusée via « le Petit Challaisien ».

## RESUME DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JANVIER 2025

**Présents** : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR - Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED - Yoann FURNON - Françoise SUDAN - Martial MEDA (19h58) - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Nolwenn SUDAN - Corentin RINALDI

**Absents ayant donné procuration** : Sandrine SHAW (procuration à Patricia ALTHERR) - Xavier MAIRE (procuration à Michel PETER)

**Absents** : Jocelyne BLAZER - Cédric HERNALSTEENS - Marie-Julie SENEZE - Nicolas JAN  
Cyrielle CHAMOT

### Délibération n°01-2025 : désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Patricia ALTHERR propose sa candidature qui est approuvée à l'unanimité.

### Délibération n°02-2025 : délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart de crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le budget étant voté en avril, il est d'usage de voter cette délibération afin que le maire puisse régler en 2025 ce qui a été entrepris en 2024. La comptabilité doit être terminée en avril prochain.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'autoriser le maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025 les dépenses d'investissement concernées dans la limite du quart des crédits inscrits à la section du budget 2024

soit à hauteur de 375 311,49 €.

- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2025 lors de son adoption.

### Délibération n°03-2025 : Contrat de maintenance technique pompe à chaleur à l'auberge « Les 7 Merveilles »

Madame le Maire rappelle que l'auberge communale a fait l'objet d'un changement de chaudière en 2023. Par délibération 2023-63 du 9 octobre 2023, les élus ont porté leur choix sur l'entreprise Technofroid implantée à Cessy pour l'installation d'une pompe à chaleur. et de souscrire un contrat de maintenance, une étude a été réalisée suite à la proposition de contrat transmise par l'entreprise Technofroid, comprenant une visite annuelle d'entretien général, au tarif de 730 €, soit 876 € TTC, d'une durée de 12 mois, renouvelé par tacite reconduction chaque année.

En dehors des jours ouvrés, et en cas de travaux hors contrat, l'entrepreneur sera rémunéré pour ses interventions en astreinte, comme suit :

- Taux horaire de 132 €,

- Déplacement selon la zone géographique (zone 4 du contrat) : 59€ HT,

- Astreinte de 120€.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité

- approuve la proposition de contrat de maintenance de l'entreprise Technofroid

- approuve le montant dudit contrat de maintenance annuel s'élevant à 730 € HT, soit 876 € TTC

- autorise le Maire à signer tout acte s'y rapportant.

Nolwenn SUDAN précise que la plupart des entreprises refuse de reprendre les réparations du matériel s'ils n'ont pas installé eux-mêmes les chaudières. Pour rappel, en cas de panne, personne ne doit toucher au matériel et nous devons appeler l'entreprise concernée.

L'entreprise Technofroid a été sollicitée pour effectuer la réparation de la panne de la pompe à chaleur de la garderie, le problème venant des conditions climatiques, température très froide.

Elle propose à la commune un devis d'un montant de 4 000 € pour un contrat d'entretien de tous les bâtiments.

### Délibération n°04-2025 : Soutien solidarité population de Mayotte, victime du cyclone Chido

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France, en partenariat avec la Protection Civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

# Municipalité

Il est proposé à l'Assemblée que la commune de Challex contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités.

Les membres du Conseil municipal acceptent, après en avoir délibéré :

- le versement d'un don d'un montant de 1 € par Chalaisien à la Fédération Nationale de la Protection Civile ou à la Croix rouge française. (2 abstentions).
- d'habiliter Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

## RAPPORT DES COMMISSIONS

### Sécurité :

Les travaux, rue des Prairies, se dérouleront par tranches et concerneront à la fois la rénovation de l'assainissement et le remplacement des tuyaux d'eau potable. La durée des travaux est estimée entre 5 et 6 mois. Des marquages ont été réalisés pour les entreprises travaillant sur le chantier afin de faciliter leur intervention. Trois arrêts TPG ont été déplacés provisoirement à cause des travaux, et de nouveaux marquages ont été mis en place pour indiquer les nouveaux arrêts.

Afin d'assurer la sécurité des usagers des transports publics, la vitesse sur la Route de la Plaine sera réduite à 30 km/h depuis la « turbine » jusqu'au croisement de la rue des Prairies.

Une remarque a été soulevée concernant le manque d'éclairage, en particulier aux abords des arrêts de bus. Actuellement, cela représente un danger pour les usagers.

Une réunion s'est tenue le 18 novembre 2024 avec la gendarmerie pour la présentation du dispositif « Participation citoyenne ». Ce programme a pour but de renforcer la sécurité publique en créant des liens entre la gendarmerie et les habitants.

### Environnement :

Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA a lancé une demande pour savoir qui serait intéressé à participer à la fabrication des boîtes à livres, à ce jour seules deux personnes ont répondu à l'appel. Brigitte FLEURY se rajoute à l'équipe constituée.

### Finances :

- Prochaine réunion le 20 janvier 2025 pour le budget et l'auberge
- L'onduleur fonctionne de nouveau
- Prochain RDV avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour les endroits à mettre en valeur et solliciteront une subvention.
- ENEDIS a installé un dispositif afin que les cigognes ne soient pas électrocutées
- Le mois prochain, nous délibérerons sur l'installation d'un panneau d'informations lumineux à Challex.

### CCAS

Décès de Mme Charvet.

### Personnel :

Diverses candidatures nous sont parvenues pour pourvoir aux postes d'agent de l'accueil et d'ATSEM.

Un choix a été fait. Il faudra attendre de un à trois mois pour que l'agent d'accueil se libère de ses fonctions actuelles dans une autre commune, quant à l'ATSEM, elle commencera le 14 février 2025.

### Foot :

Un RDV avec M. GRUFFAZ de l'entreprise COSEEC : pour lui il n'y a pas de retard.

Le drainage et l'arrosage dans le sens de la largeur ont été faits. Ils reviendront pour la longueur et déposer la terre.

Planning :

- fin des travaux le 15 août 2025
  - attente des subventions
  - voir l'état des buts, sont-ils à rénover, à remettre ou devons-nous en racheter ?
- L'arrosage sera plus cher pour cette partie.

### Associations :

Françoise SUDAN a participé à l'AG de la nouvelle « association du four chalaisien ». Elle favorisera l'animation du four pour le faire fonctionner toute l'année. Les statuts ont été présentés. Mme le Maire va recevoir cette nouvelle association afin de définir les modalités d'utilisation des locaux.

Nous sommes en attente d'un devis pour la plaque et porte du four. Le ramonage a été fait. Le four est utilisable.

Un historique sur le four sera fait en partenariat avec M. Yves MOTTIER.

Voir avec la Grappe pour le 14 juillet. L'association aimerait le fêter le 12 juillet.

### Divers :

- Rencontre avec un nouveau pizzaiolo. Nous sommes en attente des papiers nécessaires de son entreprise. Un camion et un véhicule appartenant à l'ancien propriétaire doivent être enlevés.
- Visite de conformité pour la Chalaisienne et les Cyclamens, tout est validé.
- Les toilettes de la Halle ont été vandalisées avec une perceuse, le portail des jeux a été arraché. Squat à l'ancienne douane avec détérioration.
- Les travaux rue de la mairie n'ont toujours pas commencé. La société Eiffage a été relancée.
- SIEA : nous sommes en attente de devis pour le passage de l'éclairage de la commune en LED, à suivre.

# Municipalité

Logements sociaux : Mme le Maire a exprimé son mécontentement quant aux bailleurs sociaux Semcoda et Dynacité. Après s'être déplacée à la commission logements organisée par Dynacité, un seul dossier a été présenté pour le logement de Challex pour une personne de Valsershône, alors qu'il y a de la demande sur Challex et les environs.

Passage d'un expert pour la salle Jean-Antoine Lépine toujours sous décennale : l'eau des toilettes côté femmes remonte et déborde.

Un COPIL sera programmé pour la révision du PLUIH. Brigitte FLEURY, Aline HOFER FAVRE, feront partie du COPIL et Christine LAMBERT fera partie du COTECH

Renouvellement avec la Chasse pour l'action « j'aime la nature propre » du mois de mars

Repas du personnel/élu le 12 février 2025 à la salle Jean-Antoine Lépine

Le distributeur de baguettes de pains sera posé vers l'ancienne Poste (emplacement vu avec l'entreprise)

Le 28 janvier 2025 : vœux du maire à 19h30, salle Jean-Antoine Lépine.

## INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité vous rappelle qu'en Mairie, il y a des cartons pour déposer, en vue de recyclage, les cartouches d'encre vide, les bouchons et les téléphones inutilisés.



Après avoir utilisé une aiguille ou une lancette, **placez-la immédiatement dans la boîte jaune DASRI. N'essayez pas de recouvrir ou de retirer la protection de l'aiguille, jetez-la immédiatement dans le collecteur.**

Déposez-la dans la boîte jaune (au couvercle vert) destinée aux patients en auto-traitement et disponible gratuitement, sur simple demande, dans toutes les pharmacies de France (Hexagone et Outre-mer).

Les DASRI perforants : aiguilles à stylos et seringues, lancettes, cathéters ou seringues pré-montées avec aiguilles.

Les seringues et aiguilles usagées ou non sont des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), qui doivent être placées dans des boîtes à aiguilles (BAA) pour suivre un circuit spécifique.

Une fois remplie, la boîte doit être ramener à la pharmacie.



### Date du changement d'heure d'été en 2025

Le passage à l'heure d'été 2025 en France a lieu le **DIMANCHE 30 MARS 2025**. À 2 heures, il est 3 heures.

## CARNET



Madame Margot SPRÜNGLI née le 15 décembre 1994 et décédée le 30 janvier 2025 à Genève

Madame Jocelyne MAZOT née le 24 février 1959 à Challex, décédée le 6 février 2025 à Roanne.

## INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

**Réponse du SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain), suite à notre demande de participation à la prolongation de l'extinction des luminaires pour « la Nuit est Belle ».**

Bonjour Madame,

Nous pouvons toujours faire intervenir un technicien de Bouygues 74 qui pourra programmer manuellement l'extinction sur place du vendredi soir au dimanche soir.

Néanmoins cette intervention à un coût d'environ **70 € HT** par commande multiplié par deux car il faut deux déplacements.

Comptez donc environ **140 € HT** par commande. Vu le nombre de commandes, **cela reviendrait à 2380 € HT pour éteindre durant tout le week-end.**

Si la commune souhaite toujours éteindre l'ensemble du week-end, je peux vous envoyer un plan de

financement ajusté qui sera à nous retourner signé rapidement.

Si vous souhaitez mettre en place une extinction pérenne, cela peut être une solution.

Mis à part une intervention humaine, il n'y a pas d'autres solutions.

Enedis ne propose d'éteindre à distance via les Linky que la nuit du 11 au 12 avril pour l'opération la Nuit est Belle.

Je reste à votre disposition si besoin.

Cordialement,

**Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain**

**32, cours de Verdun - CS 50268 - 01006 BOURG EN BRESSE Cedex**

**Tel : 04-74-45-12-00**



Mme le Maire, Aline HOFER FAVRE, vous présente la nouvelle équipe du service administratif : de gauche à droite, Khadija BABA AHMED, Christine LAMBERT, Serap ELMA



Serap ELMA, Christine LAMBERT, Khadija BABA AHMED



# Pays de Gex Agglo

Je trie : les consignes

Trier permet le recyclage et la valorisation des déchets, réduit notre impact sur les ressources naturelles et participe concrètement à maîtriser les coûts liés à la collecte et à la gestion des déchets.

Agissons pour réduire nos déchets ménagers : trier c'est simple !



## A déposer dans les containers jaunes



**TOUS les emballages et les papiers** sont à déposer dans le conteneur **jaune** (point d'apport volontaire ou bac jaune pour les immeubles équipés).

Les couvercles bleus installés sur les bacs de tri jusqu'en 2022 sont progressivement remplacés par des couvercles jaune mais ils peuvent continuer à être utilisés pour trier les papiers et emballages.

**Les emballages en verre** sont collectés dans le conteneur de proximité **vert**.

## A déposer dans les containers verts



## Dans votre container



Encore un doute sur un déchet ? Consultez l'assistant au tri proposé par l'ADEME [longuevieauxobjets.ademe.fr/assistant/](http://longuevieauxobjets.ademe.fr/assistant/) et retrouvez la destination de votre déchet !

# Pays de Gex Agglo

La Ressourcerie avec 7 salariés, 1 encadrant technique et un service du lundi au samedi pour la collecte, 9 bénévoles, nous invite à faire don de nos articles, de nos meubles et tout ce que nous ne voulons plus.

Commence alors un travail de remise en état, de reconditionnement, et nettoyage pour arriver au magasin où ils seront mis en vente à un prix très avantageux pour tous les clients. Une écologie circulaire, écologique et économique. Chaque semaine, 2 ou 3 ateliers sont donnés à tout participant désirant apprendre et cela gratuitement.



## Découvrez les ateliers pratiques et conviviaux organisés par la Ressourcerie du Pays de Gex

Durant cette période, découvrez des astuces pour jardiner, cuisiner avec des plantes sauvages et créer des objets DIY !

- **12 mars** : Commencer ses plantons
- **19 mars** : Les pissenlits dans la cuisine
- **26 mars** : Les orties dans la cuisine
- **2 avril** : Plantation dans le jardin de la Ressourcerie
- **9 avril** : Fabrication d'un mini composteur
- **16 avril** : Fabrication d'une presse à fleurs

Tous les ateliers se déroulent de **14h à 16h** à la **Ressourcerie du Pays de Gex, ZAE de la Maladière, 290 rue du Perruet à Ornex**

Les places étant limitées, n'oubliez pas de vous inscrire impérativement par mail :

[ressourcerie.animation@alfa3a.org](mailto:ressourcerie.animation@alfa3a.org) ou par téléphone au **07 57 12 79 09**

## 2025 année mémoire

**2025** année **mémoire**

**80 ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**

**80 ème anniversaire de la libération des camps**

**Ce 8 mai prochain nous allons évoquer à la fois ces événements heureux - la Victoire et la Paix- et malheureux - le bilan de ces années de souffrances, de morts, de destructions...**

**Nous évoquerons l'audace des uns et les souffrances des autres et le courage de tous.**

***Des challaisiens et challaisiennes disparus pour la plupart se sont impliqués : mobilisés, résistants , passeurs,... nous souhaitons les mettre à l'honneur***

**Nous rendrons hommage aux victimes notamment aux déportés : en France mais aussi en Europe, la déportation de répression et de persécution a sévi partout. Des milliers de survivants seront assassinés ou mourront d'épuisement.**

**Si vous avez des archives de cette période  
Signalez-vous. Prêtez-les-nous**

**Les récits, les poèmes et les chansons rappelant cette période, le courage et la souffrance sont nombreux : retrouvez-les sur différents sites :**

***« Le Chant des Marais », hymne des déportés ; « Nuit et brouillard de Jean Ferrat » et bien d'autres ...***

**Lisez et relisez-les**

Georges DALLEMAGNE

# Vie à l'école

## INSCRIPTIONS RENTREE 2025

Votre enfant fera son entrée à l'école Simone Veil pour la rentrée 2025/2026, merci de prendre note des informations ci-dessous et de vous y conformer pour réaliser convenablement son inscription.

### A/ Rentrée en PETITE SECTION : 1ère année de maternelle

**Conditions :** être résident de la commune, l'enfant doit être âgé de 3 ans **au plus tard le 31/12/2025 (aucune exception à la règle).**

**Documents à fournir le jour de l'inscription :**

- **certificat d'inscription** délivré par la mairie (à récupérer en amont en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile **et** du livret de famille)
- photocopie de la pièce d'identité des 2 parents
- photocopie de la pièce d'identité de l'enfant s'il en possède déjà une
- photocopie des vaccins obligatoires à jour soit: Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) + Coqueluche + Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b + Hépatite B + Infections invasives à pneumocoque + Méningocoque de sérotype C + Rougeole, oreillons et rubéole
- photocopie du jugement de divorce précisant les modalités de garde le cas échéant

### B/ Rentrée dans une autre classe, de la MS au CM2 :

**Condition :** être résident de la commune

- Documents à fournir le jour de l'inscription à l'école :

- **les mêmes que cités précédemment** pour une rentrée en PS
- un **certificat de radiation** émanant de l'ancienne école de l'enfant

Que vous soyez dans le cas A ou B, veuillez **prendre rendez-vous** sur un des créneaux ci dessous **par mail : [ce.0010418z@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010418z@ac-lyon.fr)**

Aucune inscription ne sera faite sans RDV ou sans l'intégralité des documents demandés.

Les rendez-vous se tiennent à l'école dans le bureau de la directrice, bâtiment maternelle.

**Créneaux possibles : entre 8h30 et 11h30 ou entre 13h30 et 16h**

- Vendredi : 14/21/28 mars – 04/11/18 avril - 12 mai
- Lundi : 17 mars - 14 avril – 09 mai

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription pour laquelle il faut compter environ 20 minutes : ce sera l'occasion de réaliser la partie administrative.

Une visite de l'école et de la classe de votre enfant est prévue le 29 août, en matinée. Les horaires précis vous seront communiqués ultérieurement.

Pour information, un service périscolaire (cantine et/ou garderie) est proposé par la commune, un dossier spécifique est à retirer et à rendre en mairie.

Au plaisir de vous accueillir prochainement dans notre établissement,  
Stéphanie COELHO, directrice

# Vie associative

## La Chasse



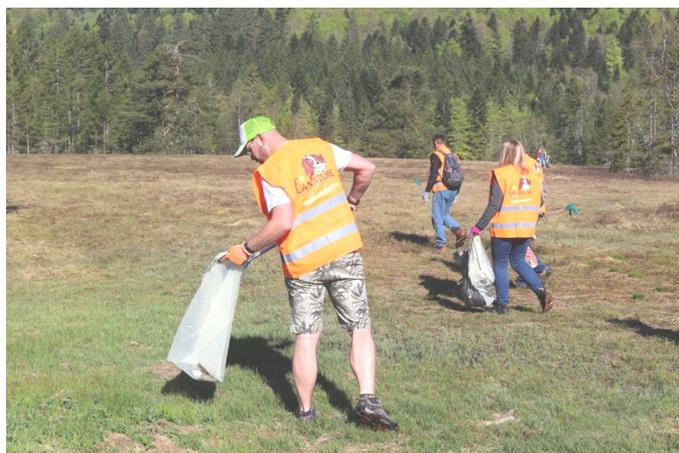
La journée "J'aime la nature propre" 2025 aura lieu le samedi 15 mars 2025 avec un rendez-vous entre 8h30 et 9h00 sur le parking de la salle Jean-Antoine Lépine.

La manifestation est visible sur le site "J'aime la nature propre" :

<https://www.jaimelanaturepropre.fr/participer/>

Retrouvons-nous au départ pour un café/croissant offert par la Municipalité !

La Chasse de Challex



# Vie associative

## Association jeunes, loisirs et culture

AJLC



Les 8 et 9 février derniers, un groupe de 18 élèves a participé au concours régional de la CND à Bourg-en-Bresse. Après un court mais intense mois de préparation, nous sommes fiers du travail et des résultats de tous nos élèves. Félicitations à eux.

Les résultats ont été les suivants :

Catégorie Préparatoire 1 : Estella 3<sup>ème</sup> prix, Emilie 2<sup>ème</sup> prix, Iris 1<sup>er</sup> prix national

Catégorie Préparatoire 2 : Louise 3<sup>ème</sup> prix, Emma 2<sup>ème</sup> prix, Eleanor 1<sup>er</sup> prix à l'unanimité et coup de cœur du jury

Catégorie Élémentaire 1 : Faustine et Alicia 2<sup>ème</sup> prix, Thaïs et Ines 1<sup>er</sup> prix national

Catégorie Moyen 1 : Erica 1<sup>er</sup> prix régional

Catégorie Moyen 2 : Alix et Leïa 1<sup>er</sup> prix national

Catégorie Supérieur 1 : Lili-Claire 1<sup>er</sup> prix régional, Sacha 1<sup>er</sup> prix national

Catégorie Supérieur 2 : Beatrice et Zoé 1<sup>er</sup> prix régional, Jade 1<sup>er</sup> prix national

Groupe catégorie 3 : What the World Needs Now, 1<sup>er</sup> prix national



Nous avons une pensée pour Marta et Noémie, qui blessées, n'ont pas pu participer au concours.

Huit d'entre eux ainsi que notre chorégraphie de groupe ont été sélectionnés pour représenter notre région au concours national.

C'est donc à Clermont Ferrand que nous les retrouverons sur scène du 28 au 31 mai.

D'ici là, d'autres réjouissances sont au programme avec notamment le début de la préparation de notre spectacle de fin

d'année ainsi que le retour très attendu du professeur et chorégraphe New-Yorkais Eric CAMPROS. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, il viendra donner à nos élèves une semaine de stage qui se terminera par un spectacle à Vulbens les 26 et 27 Avril prochains. Nous espérons vous y voir nombreux.

### L'Atelier Danse de l'AJLC Challex-Peron



# Vie associative

## Association jeunes, loisirs et culture AJLC



L'atelier de dessin et de peinture vous présente les dernières œuvres réalisées en encre magique à l'effet craquelé et en aquarelle par les enfants de 5 à 10 ans mais aussi le scorpion de Yorick (18 ans) en crayons de couleurs. Pour nous joindre prière de contacter Ludmila CHAFRANOVA-BEYER au **06 16 06 33 99** ou par mail : [lubeyer@yahoo.fr](mailto:lubeyer@yahoo.fr)



## Association Gymnastique de Challex



Le dimanche 9 février dernier avait lieu notre **Zumba Masterclass Caritative** au profit de **la Ligue contre le cancer** à la salle Jean-Antoine Lépine.

Entraînées par Marjorie, Elodie & Sabrina, les nombreuses participantes se sont déhanchées pendant 1 heure sur des rythmes latinos pour la bonne cause !

Grâce à leur générosité, nous avons récolté **774€** pour La Ligue Contre Le Cancer qui serviront à la recherche ainsi qu'aux malades et à leurs aidants.

Merci encore à la Municipalité et à l'AGC d'avoir rendu cette manifestation possible !

Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Sabrina DEFENDI

# Vie associative

Les Ornithos de  
Challex



SAMEDI 22/3  
11H À 20H  
(VERNISSAGE À 18H)

DIMANCHE 23/3  
10H À 17H

# EXPO PHOTO

OISEAUX DU PAYS DE  
GEX: UN HÉRITAGE À  
PROTÉGER

SALLE JEAN ANTOINE LÉPINE À CHALLEX (AIN)

Entrée libre

ORGANISÉ PAR: Les Ornithos de Challex

AVEC LE SOUTIEN DE: COBG (Groupe ornithologique du bassin genevois) et LPO

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,  
Les Ornithos de Challex soufflent leur première bougie ! Pour fêter dignement cet anniversaire, nous organisons une exposition de photos d'oiseaux, qui aura lieu :

**les samedi 22 et dimanche 23 mars  
salle Jean-Antoine Lépine.**

Il s'agit de photos prises par des Challaisiennes et Challaisiens, dans notre région et qui couvrent une bonne partie de l'avifaune locale. Avec cette exposition, nous espérons illustrer la diversité des oiseaux de chez nous, leur beauté, leur caractère et leur comportement, leur façon de s'intégrer dans les environnements de notre région - les jardins, les champs, les vignes, les bois, les zones humides et la rivière - et ainsi encourager leur observation et leur protection. Un court texte donnera quelques informations sur chaque oiseau présenté en photo.

Vous pourrez également visionner un diaporama et écouter des chants d'oiseaux. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont répondu favorablement à notre appel en envoyant des photos.

L'entrée est gratuite. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

samedi : de 11h00 à 20h00, avec un vernissage à partir de 18h00.

dimanche : de 10h00 à 17h00

Une buvette sera ouverte durant les heures d'ouverture.

Certaines photos encadrées seront en vente, avec comme objectif de financer nos divers projets, comme la création de refuges et la pose de nichoirs. Vous et vos connaissances êtes tous cordialement bienvenus !

L'**Assemblée Générale** des Ornithos de Challex aura lieu le :

**jeudi 20 mars à 20h00 à la Maison des Sociétés.**

Gerry RODGERS

# Vie associative

## Les Petites Scènes



"Les dessous des Petites scènes" : Quand notre troupe ados lève le rideau et dévoile les coulisses de nos répétitions.

Rire aux éclats tout en redécouvrant un classique du théâtre ? C'est ce que vous promet la nouvelle création des Petites Scènes.

Dans cette pièce pleine de farces, nous décidons de nous attaquer à Roméo et Juliette, l'une des plus célèbres tragédies de William Shakespeare.

Que se passe-t-il vraiment derrière les rideaux ? Ados plus ou moins talentueux ou motivés, décors aléatoires, imprévus improbables...

Cette adaptation de la tragédie se transforme en un véritable tourbillon de rires et de maladresses.

Vous aimez le théâtre et aimez encore plus rire de ses travers, cette pièce est un incontournable. Vous ne verrez plus jamais Roméo et Juliette de la même manière... et c'est tant mieux !

Une pièce à ne pas manquer pour passer une soirée décalée, pleine de sourires et de fous-rires !

- Date : samedi 5 avril à 20h  
dimanche 6 avril à 15h
- Lieu : Salle Jean-Antoine Lépine
- Durée : 1h
- Réservations : [contact@lespetitesscenes.fr](mailto:contact@lespetitesscenes.fr)
- Tarif : Adultes, 7€ - Enfants, 2€

Anne-Christine EMANUELLI

*Les  
Dessous  
des  
Petites  
Scènes*

Samedi 5 avril 2025, 20h  
Dimanche 6 avril 2025, 15h  
Salle Jean-Antoine Lépine, Challex



<https://lespetitesscenes.fr>

# Vie associative

## La Grappe

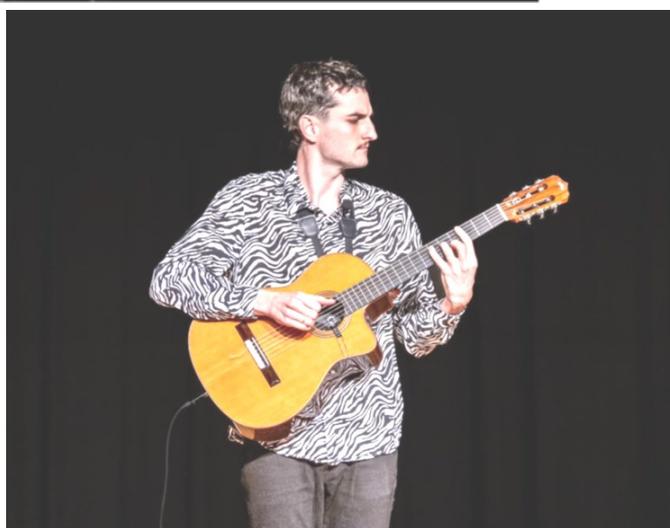


Challaisiennes et Challaisiens,  
Une fois encore, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre soutien et votre enthousiasme lors de nos soirées fondue. Tous les Grappiens ont eu un immense plaisir à vous servir, à monter sur scène et à partager ces moments conviviaux avec vous. Votre fidélité et votre bonne humeur sont ce qui rend ces événements si spéciaux, et pour cela, nous vous disons un grand MERCI !

Si l'ambiance chaleureuse de la Grappe vous a séduit et que vous souhaitez nous rejoindre pour participer à l'aventure, nous serions ravis de vous accueillir lors de notre Assemblée Générale. Elle se tiendra le vendredi 21 mars 2025 à 20h00 à la Maison des sociétés. C'est l'occasion idéale pour découvrir notre association, échanger avec nous et, pourquoi pas, devenir un acteur (ou pas) de nos prochains projets !

Encore merci pour votre soutien et votre énergie. Nous espérons vous voir nombreux le 21 mars pour continuer à faire vivre l'esprit de la Grappe ensemble !  
A très bientôt,

L'équipe de la Grappe



# Vie associative

## La Grappe



## Le Verger Tiocan



### AU VERGER TIOCAN

Depuis plus de 30 ans, le Verger oeuvre à la sauvegarde et à l'identification des variétés locales de pommes. Sur nos 2,3ha nous chouchoutons 360 pommiers, pour 140 variétés, ainsi que quelques poiriers et pruniers.

**Venez vous former**, en suivant nos cours, de taille, de greffe, de plantation.

**Venez nous rendre visite** pendant nos portes ouvertes pour la Floraison, les Rendez-Vous aux Jardins, les Journées du Patrimoine

Consultez notre site

<https://www.verger-tiocan.mon-paysdegex.fr/>, les dates pouvant varier en fonction de la météo...

**Venez nous soutenir** en participant à :

**notre Loto**  
**le dimanche 6 avril,**

**à notre Fête de la Pomme**  
**le dimanche 6 octobre**

**Venez nous aider en devenant bénévole**, tous les derniers samedis du mois pour une matinée de travail de 9h à 12h, suivie d'un apéritif réconfortant.

L'équipe du Verger Tiocan

## Bibliothèque municipale



Nos nouveautés du mois de mars

### Romans Adultes

« Ilaria ou la conquête de la désobéissance » - Gabriel-la Zalapi

« Un avenir radieux » - Pierre Lemaitre

« Ces petits riens qui nous animent » - Claire Norton

« Les figurants » - Delphine de Vigan

« Plus grands que le monde » - Meredith Hall

« Tant de nuances de pluie » - Asha Lemmie

### Romans policiers

« Quelqu'un d'autre » - Guillaume Musso

### Bande dessinée adultes

« Le frère aîné » - Holmes T5 (1854 – 1891 ?) – Cecil/Brunschwig

### Bandes dessinées jeunesse

« Centaure Parc » - Les petits mythos T8 - Cazenove/Larbier

« Nangali » - Les Géants T8 -Lilian/Chabbert

### Manga adolescent

« La classe qui tue » -T 3-4-5 – Yusei Matsui



## Actualité du mois de mars

« Terre et Nature »  
s'invitent à la bibliothèque.

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir lors du

**vernissage-apéritif le 14 mars dès 18h  
à la bibliothèque,**

en présence de l'artiste. Artiste dont vous n'avez pas manqué la présentation dans le numéro précédent de votre journal.

Laurence Miserez

## Groupe histoire locale



### Groupe histoire locale

Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37

[groupehistoire.cha@orange.fr](mailto:groupehistoire.cha@orange.fr)

Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser

### Le Rhône un fleuve pas si tranquille

Au XIII<sup>e</sup> siècle, châteaux et bourgs s'établissent de part et d'autre du Rhône.

En 1222 les châteaux et bourgs de la Corbière et d'Epeisses édifiés par le comte de Genève achevés et peuplés, le franchissement du Rhône est une nécessité vitale pour ce territoire unifié. Or il n'y a aucun passage direct entre les deux sites en dehors des rares bacs et gués qui jalonnent le fleuve de Genève à Léaz (Peney, Ferrages, les Isles 2, Léaz) recensés. En même temps les incursions ennemies seront facilitées par le pont (la Corbière est attaqué dès 1225 et assiégé à maintes reprises par le comte de Savoie).

En même temps, le fleuve, non encore domestiqué, compromet la pérennité des ouvrages (pont, bac, moulin ...) : le pont construit en 1288 par le comte de Genève et Guillaume de Joinville sera détruit en 1322. Rétabli en 1338, il est emporté par une crue en 1395.

Il ne sera pas reconstruit. Il aura vécu moins d'un siècle.

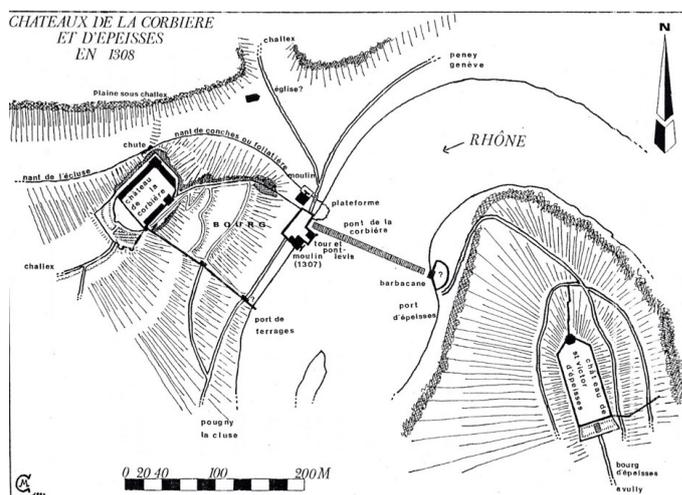
A suivre...

Georges DALLEMAGNE

### Sources et conseils de lecture :

**Matthieu de la Corbière : – l'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève -2003**  
- disponible à la bibliothèque rayon histoire – les grandes dates de l'histoire Challaisienne sur le site [Challex.fr](http://Challex.fr)

### Reconstitution du site : Matthieu de la Corbière



# Vie associative

## Poivre & Sel



La Saint-Valentin n'étant pas réservée qu'aux « tourtereaux », le bureau de Poivre & Sel lui a consacré la rencontre de février. C'est donc entourés de cœurs que les membres ont partagé (ou découvert) une fondue bressane préparée par les volontaires ; un gros travail pour lequel ils ont été chaleureusement remerciés.



Notre prochaine rencontre se tiendra  
**MARDI 11 MARS dès 11h00**  
à la Salle Saint-Maurice.

Au menu, un plat de traiteur (rôti de veau et gratin de pommes de terre) préparé par le restaurant l'Hippocampe. Josiane attend vos inscriptions jusqu'au 6 mars, dernier délai. Tél : **06 70 62 60 65**  
ou [josianedavet@orange.fr](mailto:josianedavet@orange.fr)

N'oubliez pas notre **soirée « BRASSENS »**  
**du vendredi 28 mars**

qui nous rappellera le temps de notre jeunesse, cet auteur, compositeur et interprète tenant alors le haut de l'affiche. Parlez-en autour de vous et invitez vos amis.

Bon mois de mars et au plaisir de nous revoir.

Le CA de Poivre & Sel.

L'association Poivre & Sel  
vous invite à partager un concert

## BRASSENS

Vendredi 28 mars à 20h  
Salle St-Maurice - Challex  
avec

### *2 copains d'abord*

Jean-Yves Jeoffray  
et Albert Belay



Suivi du verre de l'amitié avec les artistes  
Venez nombreux pour faire revivre de bons  
souvenirs - entrée 10 €



# Vie associative

## Le Sou des écoles



On ne peut pas acheter le bonheur, mais on peut acheter du fromage, et c'est presque pareil. C'est pourquoi nous sommes heureux de vous annoncer le renouvellement de notre partenariat avec Valserine fromagerie qui nous régale de sa gamme de

produits régionaux de qualité.

Que vous soyez plutôt Comté affiné, Tomme savoureuse, Reblochon onctueux, Crémeux du Jura ou Vacherin fondant, nous avons ce qu'il faut pour satisfaire vos envies fromagères.

Alors, à vos paniers, prêts, fondez !



Le retrait des commandes s'effectuera le samedi 29 mars entre 10h et 12h sur le parking de la salle Jean-Antoine Lépine.

L'équipe du Sou des Ecoles

Variété	Quantité	Prix de vente
Comté bande verte 45%	500g/1 kilo	8.50 € / 16.50 €
Comté marron fruité Poligny	500g/1 kilo	9.05 € / 18.50 €
Comté vert extra réserve	500g/1 kilo	12.50 € / 24.90 €
Tomme de Savoie Yenne	500g/1 kilo	8.50 € / 16.50 €
Morbier St Claude 45% AOC	500g/1 kilo	8.50 € / 16.30 €
Gex Chezery 45% AOC	500g/1 kilo	10 € / 18.90 €
Reblochon fruitier farto AOC	500g/1 kilo	10 € / 19.50 €
Reblochonnet	L'unité	6.50 €
Raclette Franche Comte 45% sapin	500g/1 kilo	7 € / 13.50 €
Tomme de chèvre	500g/1 kilo	13 € / 24.90 €
Tommette de brebis fermière	500g/1 kilo	13 € / 25.90 €
Tommette de brebis piment d'Espelette	500g/1 kilo	13 € / 25.90 €
Crémeux du Jura	250g	5.50 €
Vacherin Mont d'Or	400g / 800g	9.80 € / 15.90 €
Râpé spécial fondue	1 kilo	24.30 €
Râpé fondue Savoie	400g / 1 kilo	9.70 € / 20.90 €

[www.sou.challex.fr](http://www.sou.challex.fr)

**POUR COMMANDER AVANT LE 14 MARS**

Rendez-vous à l'url suivante:

<https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-de-challex/boutiques/vente-fromage>

- ou - flashez le QR code ci-après avec votre téléphone



**NB:** Par défaut HelloAsso ajoute des frais de participation au fonctionnement du site. Vous pouvez les retirer ou les modifier à votre convenance.

# Vie associative

## Union Sportive de Challex



DINER SPECTACLE DANSANT  
organisé par l'US.CHALLEX



Salle des fêtes Jean Antoine Lépine à Challex  
Le samedi 29 mars 2025 à partir de 19h



Menu :

- Salade Périgourdine
- Suprême de volaille forestier  
Galette de pomme de terre  
et flan de légumes
- Assiette de fromage
- Entremet 3 chocolats

Apéritif musical - Show - Danse

ANIMATIONS PAR LA TROUPE MAGIC VOICES



Sur réservation uniquement :  
06 24 30 62 25 et 06 23 05 44 49

## Evènements et ateliers

**JOURNÉE DE MOBILISATION  
CONTRE LE CANCER COLORECTAL >>>**

# Mars bleu

**Rencontre avec les équipes**  
d'hépatogastro-entérologie et de cancérologie  
digestive de l'hôpital Bichat - Claude-Bernard  
pour une immersion dans le colon géant !

**Stands d'information**  
avec la ligue contre le cancer, les étudiants de  
l'IFSI des Diaconesses et de l'école de diététique,  
Lycée René Auffray à Clichy,  
l'association patient en réseau,  
et le centre de dépistage des cancers CRDC IDF.

**Vélo smoothie : pédalez, dégustez !**

**MARDI  
18 MARS  
2025**

DE 11H À 16H30  
dans le hall de l'hôpital  
Bichat

## MARS 2025

LES ATELIERS

**MA  
BULLE  
ROSE**  
Pays de Gex

Mieux vivre avec le cancer

	<b>POUR ELLE</b>		<b>POUR LUI NOUVEAUTE !</b>
14/03 14h00	<b>Café Cancer</b> Sauverny	11/03 14h00	<b>Sophrologie</b> Sauverny
17/03 14h00	<b>Réflexologie</b> Farges	20/03 14h00	<b>Café Cancer</b> Sauverny
18/03 14h30	<b>Echange autour de l'ostéopathie</b> Divonne-les-Bains		<b>POUR LES AIDANTS</b>
25/03 9h00	<b>Image de Soi - Colorimétrie</b> Sauverny	13/03 19h00	<b>Papote des aidants</b> Sauverny
25/03 15h00	<b>Yoga Nidra</b> Cessy	29/03 12h30	<b>BoxeSophro</b> Cessy

ATELIERS OFFERTS

**INSCRIPTION  
OBLIGATOIRE**

contact@mabullerose.com  
06 76 91 67 11

**VOTRE BULLE  
D'ECOUTE**  
Isabelle, Psychologue  
06 72 37 21 67  
Lundi de 18h à 20h  
Jeudi de 12h à 14h

**PERMANENCES**  
Tous les mercredis  
de 15h à 19h  
45 Route de l'église  
01220, SAUVERNY

www.mabullerose.com

# Memento

## Challex au quotidien

### Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

### Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ [bibiochallex@gmail.com](mailto:bibiochallex@gmail.com)

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant, réservations et vente de

pizzas : [www.Aubergedes7merveilles.com](http://www.Aubergedes7merveilles.com)

Horaires du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

### Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Demande de bacs à ordures ménagères, tri,

compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

[www.mon servicedechets.com](http://www.mon servicedechets.com)

Pour les problèmes de collectes :

[collecte@paysdegexaglo.fr](mailto:collecte@paysdegexaglo.fr)

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 (badge obligatoire)

Horaire d'été (de Mars à Octobre)

du Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 18h

Samedi : 8h30 - 18h

Dimanche : 9h - 12h **Fermée les jours fériés**

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Recyclage : [www.sivalor.org](http://www.sivalor.org)

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86

[www.agcr.alfa3.fr](http://www.agcr.alfa3.fr)

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou

[cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie**

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

**pour le bien-être de tous, veuillez les respecter**

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

## Contact d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

SAMU 15 : urgences médicales-

médecin de garde

SAMU – urgences sociales et hébergements : 115

<http://challex.info/urgence>

Pompiers : 18

Police 17

Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01

117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03

162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violences conjugales : 3919

Enfance en danger : 119

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex

Tous les jours, sur RDV auprès du centre 15

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Permanence de soins infirmiers, sans RDV, tous les jours, de 16h00 à 17h00

Cabinet infirmier sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet

04 50 56 71 64 ou 06 84 15 01 95 ou 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV

04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Urgence uniquement : 06 66 87 21 99

# Memento

## Contacts d'urgence

**CHAL** : Centre Hospitalier Alpes-Léman  
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00  
**CHANGE** : Centre Hospitalier Annecy Genevois  
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65  
**Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse** :  
04 50 83 43 43  
**Hôpital Cantonal GE** : +41 22 372 33 11  
**Hôpital de La Tour à Meyrin GE** : +41 22 719 61 11

## Services aux usagers

**Groupement transfrontalier européen** :  
08 92 70 10 74  
**SIEA** : Service Client : 04 74 45 09 07  
**Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)**  
04 85 29 20 00  
**Site de l'agglomération** : [paysdegexagglomeration.fr](http://paysdegexagglomeration.fr) puis accueil et faites votre choix  
**AGCR** (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :  
04 50 28 20 50  
**Horaires de la boutique** :  
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30  
Samedi 8h45-14h15  
**Horaires dépôts** :  
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45  
**Ressourcerie du Pays de Gex** : 04 81 50 02 51  
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex  
**Collecte des objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . [www.paysdegexagglomeration.fr](http://www.paysdegexagglomeration.fr)  
**DEPOT DES OBJETS**  
**Ressourcerie à Ornex** :  
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30  
**déchèterie de Saint Genis Pouilly** le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la Ressourcerie  
**déchèterie de Péron** le jeudi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la Ressourcerie  
**A domicile** pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51

**Conseils juridiques gratuits**  
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)  
Sur RDV au 04 50 41 35 86  
**Caisse Primaire d'Assurance Maladie** : 3646  
**Transport à la demande** :  
Centrale de réservation : 0800 00 67 59  
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00  
hors jours fériés ou [www.transportsdelain.fr](http://www.transportsdelain.fr)

**Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**  
Mairie de Saint Genis-Pouilly 01630  
**SUR RDV** le 1er mardi de chaque mois  
Hors vacances scolaires sur [caf.fr](http://caf.fr) au 3230  
0810 25 01 10 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30.

**Horaires du bus La Plaine-Challex** : [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)

**Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo** :  
Pour faciliter vos démarches  
167 rue de Genève 01170 Gex  
**Sur RDV au 04 50 99 99 72**

**CLIC** : Centre Local d'Information et Coordination gériatrique : 04 50 41 04 04

**Maison des Usagers Gessiens (MUG)**  
200 rue Edouard Branly, Technoparc,  
01630 Saint Genis-Pouilly  
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Le mercredi de 8h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 17h00  
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

**SOS ANIMAUX** : 04.50.41.74.80  
<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>  
**Adoption avec les Ch'amis Gessiens** :  
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

**Aéroport de Genève renseignements divers** :  
**GVApp**

## Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.  
Directeur de publication : Madame le Maire  
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture  
Impression : imprimerie Piétri (Gex)  
Distribution : service de la Commune  
Tirage : 750 exemplaires  
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet [www.challex.fr](http://www.challex.fr)

**Pour le prochain numéro du Petit Challaisien d'avril, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :**

**[lepetitchallaisien@challex.fr](mailto:lepetitchallaisien@challex.fr)**

au plus tard le :

**Samedi 22 mars**